
Adresse de la société populaire de Dormans (Marne), qui félicite la Convention sur ses travaux et témoigne de son dévouement, en annexe de la séance du 6 germinal an II (26 mars 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Dormans (Marne), qui félicite la Convention sur ses travaux et témoigne de son dévouement, en annexe de la séance du 6 germinal an II (26 mars 1794). In: Tome LXXXVII - Du 1er au 12 germinal An II (21 mars au 1er avril 1794) pp. 433-434;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1968_num_87_1_20629_t1_0433_0000_9

Fichier pdf généré le 23/01/2023

ceux qui ne veulent que les extrêmes sont des conspirateurs; ils sont anéantis et le peuple français sera et demeurera libre. Nous jurons de vous défendre, de périr avec vous plutôt que de souffrir le despotisme royal, nobilier (*sic*) et sacerdotal nous donner de nouveaux fers.

Vive à jamais la République, la Convention et les Jacobins. »

BROCHIOT (*secrét.*), GUILLOTTEAU (*présid.*),
ROBERT (*secrét.*).

zz

[*La Sté popul. de Coutances, « affiliée aux Jacobins », à la Conv.; s. d.*] (1).

« Citoyens,

Ici le peuple est joyeux : ses mandataires ont fait leur devoir. Vous avez arraché la démocratie des filets, des griffes des Républico-contra-révolutionnaires; encore une fois, vous avez sauvé la liberté : vous avez notre estime. Continuez, Républicains : au bout de la carrière, vous aurez conquis l'amour de vos égaux.

Dans chaque Département est un bataillon sacré de patriotes incorruptibles, armé pour la vertu ; vous serez ses fidèles amis, l'augure en est au fond de nos cœurs. Vous combattrez sans cesse à l'avant-garde de la Révolution; nous vous soutiendrons en seconde ligne; mourir, ou vaincre avec vous est le bonheur suprême.

Déjà, devant les bustes chéris de Marat et de Le Pelletier, que des mains enfantines, dans le sanctuaire de l'égalité, ont couronnés hier décadi, aux acclamations du club, des tribunes et des soldats de la patrie; déjà nous avons juré d'épier, harceler, exterminer les préjugés et les conspirations de toutes espèces : nous tiendrons parole.

Aux fiers accens de notre philosophie révolutionnaire, on a vu tomber une grêle de brevets d'imposture; les temples de la superstition se sont fermés; le fanatisme meurt, et les jours du repos républicain sont enfin charmés de farandoles populaires, de danses démocratiques, de chants délicieux.

Législateurs, nous parlons peu : nous surveillons, nous agissons. Comptez sur notre invincible caractère. S. et F. »

DELALLENDE le jeune (*présid.*), HÉOT (*secrét.*).

a'

[*La Sté popul. de Cuisery, à la Conv.; 28 vent. II*] (2).

« Citoyens représentants,

Nos ennemis comptant moins sur leurs nombreuses armées que sur nos divisions, ne cessent depuis quatre ans de mettre en usage tous les genres de séductions pour venir à bout de leurs affreux projets.

Un grand nombre de François ont été assez lâches pour se prêter à leurs perfides desseins, et quoique les précautions qui ont été prises

en ayant mis beaucoup hors d'état de nuire, il en est encore cependant qui ont eu l'adresse de se soustraire à toutes les recherches, et qui n'attendent que le moment favorable pour continuer leurs criminelles intrigues.

N'en doutez pas, Citoyens représentants, dans cette foule de voyageurs qui parcourent dans ce moment le territoire de la République, il en est beaucoup de soudoyés par nos ennemis pour semer la division parmi nous. Ne tenant à aucun pays ils s'arrêtent partout où ils espèrent trouver de la facilité dans l'exécution de leurs complots liberticides.

Il nous paroît qu'on pourroit par un moyen bien simple diminuer le nombre de ces intrigants, ou du moins les empêcher de se répandre avec autant de sécurité, dès qu'ils pourroient être surveillés facilement.

Rendez, Citoyens représentants, un décret qui assujettisse tous les voyageurs à se munir d'un certificat de civisme qu'il feront viser par toutes les municipalités des communes où ils passeront. Ordonnez en même temps aux municipalités dans le ressort desquelles les voyageurs feront leur séjour, de faire mention dans leur visa du temps qu'ils y ont passé, et de la conduite qu'ils y ont tenue.

Mais s'il importe de connaître la conduite des voyageurs, il est bien plus essentiel encore pour les communes de connaître celle des citoyens qui viennent y fixer leur domicile. Nous vous proposerons donc d'adopter les mêmes mesures à l'égard de ces citoyens, et d'ordonner qu'aucun ne pourra fixer son domicile dans une nouvelle commune s'il n'est muni d'un certificat de civisme de la municipalité qu'il quitte.

Telles sont, citoyens représentants, les réflexions que cette Société a cru devoir soumettre à nos lumières. Si vous ne les approuvez pas, elles vous prouveront du moins son attachement à la chose publique. S. et F. »

ROYET cadet (du bureau de correspondance).
PICARD, CIOTAUD.

b'

[*La Sté popul. de Dormans, à la Conv.; 30 vent. II*] (1).

« Citoyens représentants,

La Société Républicaine de Dormans, district d'Epernay, département de la Marne, affiliée dès sa formation à la Société mère des Jacobins de Paris, se fait gloire d'en puiser l'esprit, les mœurs et les élans pour se resserrer autour de la Sainte Montagne comme à un centre commun. C'est là qu'en vrais et ardents défenseurs de la liberté, ses membres, en francs Républicains, se rassemblent pour appeler la vengeance nationale sur toutes les têtes coupables de l'affreuse conjuration ourdie contre la Convention nationale et la liberté. Jamais l'une et l'autre ne furent exposées à tant d'outrages et à une destruction si prochaine.

Quoi! les Vincent, Ronsin, Hébert et autres monstres de cette espèce ont inventé de tels

(1) C. 299, pl. 1048, p. 58.

(2) C. 299, pl. 1048, p. 48.

(1) C. 299, pl. 1048, p. 63.

forfaits. A peine peut-on croire l'énormité de crimes semblables. Mais l'intérêt du peuple, votre dévouement sans borne pour sa cause, viennent de dévoiler ces traîtres qui, sous le masque hypocrite du patriotisme, électrisoient le peuple, le stipendioient, et avoient conçu le projet infernal de l'appeller au massacre de ses représentants et de nos frères les Jacobins pour anéantir la liberté. Ils croyoient, ces insensés, par l'ostentation d'un civisme exagéré cacher au peuple la noirceur de leur cœur et bannir à jamais la vertu et les mœurs.

O montagne! Le flambeau qui t'a toujours éclairé est inextinguible. C'est ton amour brûlant pour le bien public et grâce à ton génie qui s'est toujours montré supérieur à toutes les intrigues, grâce à ton courage qui s'est augmenté à raison des dangers, grâce à la justesse de tes mesures, elle fut étouffée cette conspiration au moment où elle alloit éclater.

Oui, Citoyens représentants, la Société républicaine de Dormans, fidèle à ses serments, vous félicite sur votre nouveau triomphe, elle met toute sa confiance en vous, vous réitère son invitation de rester à votre poste et jure la perte des conspirateurs. Que les fils que ces nouveaux cannibales avoient tissés avec tant d'atrocité servent à les conduire au supplice qu'ils ont trop longtemps mérité. Tel est notre vœu. Vive la République. Vive la Montagne.»

LEJEUNE, VALLIN, BRUCHE, DECARNESON, DEDUN, GAUDÉSISTE, DUMONT, PRÉVOST, DEQUESNE, DEVOLGUE, LARGILLIER, POTTIN, VALLIN, CHERNY, LAMBERT, ROBERT, MARION, DECOURTINE, LAGACHE, GIRARDIN, DALISSART, RENSON, MAUROY, DUMONT, MASÈRE, CASTELLAN, MARINIER, RAYMOND, PALLÉ, THORNET, DUVOIS (*présid.*), TÉMARD (*secrét.*), JOLY père, BARRY.

e'

[*La Sté popul. d'Ecrennes, à la Conv.; s. d.*] (1).

« Pères de la Patrie,

La Société vient d'apprendre par les papiers publics l'affreuse conspiration qui a mis en péril la France entière; elle vous félicite ainsi que les Comités de salut public et de sûreté générale du bonheur que nous avons eu que vous l'avez découverte. Elle vous invite à en tirer une vengeance éclatante, à rester à votre poste pour la sûreté, le bonheur et la gloire de la Nation. Vive la République et la Montagne!

CIRADDE, LAJALINE (*présid.*), BRASSANT, BÉGAULT, LE COQ (*secrét.*), CHAMAILLÉ, BICHET, DECAISNE (*secrét.*), POINTEUX, BELLION, CHALINE, CIRADDE fils, POINTEAU, GALLIER, Jean MURAT, CHALUCE (*agent nat.*).

d'

[*La Sté popul. d'Egalité-sur-Marne, à la Conv.; s. d.*] (2).

La liberté du peuple a donc encore courru des dangers. Des scélérats, sous le voile impur

d'un patriotisme exagéré, n'avoient donc usurpé sa confiance que pour le trahir avec plus de succès. Le fer des assassins étoit aiguisé, le Peuple, ses vrais amis, la Convention enfin, devoient être égorgés. Un déluge de sang alloit inonder le sol de la Liberté; et dans la commotion qui devoit résulter de ces forfaits, des hommes suant le crime, abreuvés de sang, se constituoient les tyrans de la France.

Ciel! Jusques à quand les traîtres continueront-ils d'exister? Que leur tête tombe; que leurs noms soient voués à l'exécration publique; que l'exemple de leur châtement attire ceux que l'ambition où l'intrigue pourroit amener à concevoir d'aussi odieux projets.

Mais ce n'étoit pas assez pour la Convention d'avoir consolidé la liberté sur les ruines de la tyrannie, d'avoir fondé la République, vaincu les despotes, d'être enfin l'égide du peuple; il falloit encore que, par la sagesse de ses mesures, l'active surveillance des Comités de salut public et de sûreté générale, elle confondît la malveillance et assurât la félicité publique. On ne peut acquérir plus de droit à la reconnaissance du peuple.

La Société populaire d'Egalité-sur-Marne, justement indignée contre la horde impie des monstres dont elle sollicite la punition, convaincue de la nécessité que la Convention achève son ouvrage, l'invite à rester à son poste. Elle a prêté le serment solennel d'aller à la recherche de l'intrigue, de sonder partout, de poursuivre les traîtres, de se rallier de nouveau à la Convention et de mourir pour sa défense et le maintien de la liberté.

La Société, dans sa séance du 29 ventôse, a adoptée à l'unanimité l'adresse cy-dessus, a arrêté qu'elle seroit adressée au Comité de salut public, à la municipalité de Paris, et à nos frères les Jacobins de Paris.

Elle a encore arrêté d'après une vive et patriotique discussion sur l'armée révolutionnaire que la suppression de cette armée seroit demandée à la Convention nationale; que, pour la remplacer, elle seroit invitée de décréter une augmentation dans la gendarmerie, laquelle seroit composée de vrais et purs républicains qui feroient leur service conformément à la loi et au désir de tous les vrais amis de la patrie. »

THIÉBAULT (*présid.*), GARNORET (*v.-présid.*), MARTIN (*secrét.*), DOVISSER (*secrét.*).

e'

[*La Sté popul. d'Elbeuf, à la Conv.; 2 germ. II*] (1).

« Citoyens législateurs,

Nous applaudissons à votre courage et à votre énergie; encore une fois vous avez sauvé la République.

Du haut de cette Montagne sainte et pure, vous avez découvert des nuages qui se formaient contre la Liberté : d'un œil calme et courageux vous avez vu, prévenu et dissipé l'orage; la Liberté sera toujours triomphante.

Le bruit de cette conjuration est venu frap-

(1) C. 299, pl. 1048, p. 40.

(2) C. 299, pl. 1048, p. 31.

(1) C. 299, pl. 1048, p. 24.